

PROVINCE de QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**PROJET DE RÈGLEMENT 485-2021**

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet du règlement numéro 485-2021 modifiant le règlement de lotissement numéro 337-2010 et ses amendements.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 7 septembre 2021, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 485-2021 modifiant le règlement de lotissement numéro 337-2010 et ses amendements.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 octobre 2021, à 19h45 en l'Hôtel de ville, 671 St-Régis, Saint-Isidore. Au cours de cette assemblée, le Maire et le directeur général expliqueront ce projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Objets et secteurs visés par ce projet de règlement :  
  
Ce projet de règlement vise à spécifier les exemptions relatives à la compensation relative aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels afin d'en exempter les subdivisions de moins de 3 lots, sauf dans le cas d'un projet intégré.
4. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce règlement ne fait pas l'objet d'une approbation par les personnes habiles à voter.
5. Le projet de règlement peut être consulté à la réception du bureau municipal, 671 St-Régis, Saint-Isidore, aux heures régulières de bureau.

---

Sébastien Carignan-Cervera  
Directeur général

---

**CERTIFICAT de PUBLICATION**

Je, soussigné, résidant à Saint-Isidore certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, le 23<sup>e</sup> jour de septembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 23<sup>e</sup> jour de septembre 2021.

---